

COMITE SYNDICAL DU MARDI 21 JUIN 2024

Le vendredi 21 juin 2024 à 9H45, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de Monsieur Yves WIGT en formation générale.
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
101	27+26	53
Quorum		51
Total des voix (P +R)		85
Majorité absolue		43

ETAIENT PRESENTS :

20 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mmes	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Ms	Sylvie BELMONTE, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
Mme	Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Ms	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Olivier LEDEY, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon
	Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Ms	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

1 représentante du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de 5 voix :

Mme | Bénédicte MARTIN

2 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

Mme | Hélène GENTE
M. | Jacky GERARD

4 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Mme	Béatrice BALP, déléguée de Peyrolles-en-Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Ms	Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
	Christian PAPUT, délégué de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
	Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :

REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2024

Application agréée E-legalité.com

1 représentante du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de 5 voix :

M | Jean-Pierre SERRUS par Bénédicte MARTIN

2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse disposant de 5 voix :

M | Christian MOUNIER par Olivier LEDEY
Mme | Noëlle TRINQUIER par Yves PICARDA

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M. | Didier REAULT par Jacky GERARD

1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mme | Marion MAGNAN par Hélène GENTE

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Ms | Jean-Michel ARNAUD, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Jacques NATTA
Jean-Louis BROCHIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Christian ONTIVEROS
Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Juan MORENO
Christian CHIAPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par Philippe IZOARD
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Gérard JUSTINESY
Jean-Christophe DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence par Louis-Pierre FABRE
Mme | Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
Ms | David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Pierre-Yves VADOT
Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
Mme | Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Mireille SUEUR
M | Roland GIBERTI, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Jean-Louis ROBERT
Mmes | Sophie HOSTALERY, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Roland CARLIER
Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Jacques FORTOUL
Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par André ROUSSET
Ms | Roger PELLENC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Lucien GALLAND
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon par Sylvie BELMONTE
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Marie-Laurence ANZALONE

3 représentants du collège communal disposant d'une voix :

M | Philippe BATOUX, déléguée de Mérindol, par Béatrice BALP
Vincent DAVAL, délégué de Mallemort par Gérard PAUL
Rémy ODDOU, délégué de Lettre par Jean-Marc LUNEL

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

Ms | Bernard ALAMELLE, délégué suppléant de la commune de Pertuis
Guillaume CLOT, Conseil départemental de Vaucluse
Eric STEVENIN, Conseil départemental de Vaucluse
Mmes | Véronique MONIK, Conseil départemental de Vaucluse
Béatrice MARTI, Grand Avignon
Ms | Marjorie GRIMALDI, Conseil départemental des Alpes de Haute Provence
Roland GIRAUD, commune de Villeneuve
Olivier NALBONE, région PACA
Mmes | Frédérique BLASCO, SMAVD
Frédérique COUTAZ, SMAVD
Ms | Christian DODDOLI, SMAVD
Julien GOBERT, SMAVD
Bertrand JACOPIN, SMAVD
Philippe PICON, SMAVD



Délibération N°2024-38

Carte générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 21 JUIN 2024

Proposition d'une étude sociologique portée par l'URCPIE

La question du partage d'une culture commune et de la « participation citoyenne » autour des enjeux de gestion de la ressource en eau et du changement climatique est régulièrement posée dans le cadre de démarches de type SAGE. L'Agence de l'eau notamment promeut et finance des actions visant à prendre en compte les attentes et les avis de représentants de la société civile dans leur élaboration et leur mise en œuvre. Sur le bassin de la Durance la Commission Locale de l'Eau récemment installée réunit une majorité de collectivités et des représentants de tous les usagers. Sans envisager la mise en œuvre d'un dispositif de démarche participative qui viendrait en complément des instances de représentation actuelles, la question de savoir quelle perception les citoyens ont des problématiques du partage de la ressource en eau reste intéressante.

L'Union Régionale des CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) propose une collaboration avec le SMAVD pour une action sur l'écoute et le partage des enjeux de l'eau sur le bassin de la Durance.

A ce stade les objectifs affichés pour ce projet seraient de :

- Porter à connaissance le rôle et les actions du SMAVD, le rôle du SAGE et les actions inhérentes
- Recueillir les représentations et les perceptions des riverains sur la rivière Durance, son fonctionnement, les enjeux, les usages, les interdépendances, ...
- Partager les représentations de la rivière et contribuer à construire une culture commune
- Restituer les éléments du panorama co-construit à la CLE permettant ainsi d'enrichir le travail des commissions au plus près des réalités de terrain.

La méthode consisterait à recueillir les représentations par « territoires » de la Durance et desservis, (correspondant aux secteurs où interviennent les différents CPIE : CPIE Haute-Durance, CPIE Alpes de Provence, CPIE Pays d'Aix, CPIE Pays de Vaucluse, CPIE Rhône Pays d'Arles, CPIE Côte Provençale). La démarche serait conduite en partenariat avec un laboratoire de sociologie de l'Université d'Aix-Marseille, pour garantir la qualité de la méthodologie d'enquête mise en œuvre. Le projet se déroulerait sur une durée de 18 mois. Le budget prévisionnel est de 245 000 €, l'URCPIE se proposant de mobiliser des partenaires financiers : Agence de l'Eau qui pourrait intervenir à hauteur de 70%, la Région Sud Provence

REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-2584 023 04-2024 0621-DELIB2024_3

Alpes Côte d'Azur qui serait sollicitée à hauteur de 10%, le réseau CPIE et le SMAVD contribuerait pour 10% chacun.

Conscient de l'importance de mettre en œuvre ce type d'enquête avec la plus grande rigueur méthodologique, avec la garantie d'une approche objective, sans partis-pris ni militantisme (conditions nécessaires pour disposer de résultats indiscutables et donc utiles pour la démarche de SAGE) le SMAVD s'attachera à :

- S'assurer de l'implication du laboratoire de sociologie dans la définition et la mise en œuvre de la phase d'enquête (définition du questionnaire, choix du panel d'entretien et analyse des résultats) ;
- S'assurer que les connaissances scientifiques dont dispose le SMAVD sur le fonctionnement du bassin versant, dans tous les domaines concernés, seront parfaitement mobilisés dans la démarche afin qu'elle s'appuie sur des informations factuelles et objectives ;
- Mobiliser un Comité de pilotage composé notamment d'élus, afin de suivre le déroulement du projet en garantissant le respect des conditions suscitées.

La décision d'engager le SMAVD dans cette démarche sera conditionnée à l'approbation des élus du Bureau syndical, à la suite d'une présentation du projet par l'URCPIE et du laboratoire de recherche associé.

Les membres du Comité syndical sont invités à se positionner sur cette proposition, préalable à la décision de poursuivre les discussions avec l'URCPIE.

***Le Comité,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

-APPROUVE de soumettre à l'approbation préalable des élus du Bureau syndical la décision d'engager le SMAVD dans cette démarché, suite à une présentation du projet par l'URCPIE et du laboratoire de recherche associé,

-AUTORISE le Président, en cas d'accord des élus précités, à signer et à solliciter ou à prendre tout acte et toute décision dans ce cadre pour mettre en œuvre la démarche.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE

26/06/2024

Le Président
Yves WIGT



Le Président
Yves WIGT

REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-2584 02304-2024 0621-DELIB2024_3